



problème d'autorisation de construction

Par **bray**, le **20/07/2011** à **23:55**

Bonjour, voici mon problème:

Ma mère possédait l'usu-fruit d'un terrain séparé en trois parcelles. Sur l'une de ces parcelles est construite la maison familiale. La deuxième a été donnée à l'une de mes soeurs(X) où elle a construit sa maison. La troisième parcelle est un terrain nu. Je souhaiterais y bâtir une maison. Nous sommes 11 enfants, ma mère et 9 de mes frères et soeurs ont tous acceptés de me donner cette parcelle pour y construire ma maison. Cependant, ma soeur(X) qui possède déjà une parcelle ne veut pas signer l'autorisation de construction. Est-il nécessaire d'avoir sa signature?